

Journées Jeunes 2024/2025
secteur Artois

Le secteur ARTOIS organise des tournois homologués UFOLEP (coefficient 0,5) appelés « Journées jeunes » au profit des jeunes licenciés UFOLEP Tennis de Table selon un calendrier défini en début de saison.

Pour cette saison les dates retenues sont :

- T1 - Samedi 5 octobre 2024 à Agny
- T2 - Samedi 30 novembre 2024 à Boiry Becquerelle - Croisilles
- T3 - Samedi 14 décembre 2024 à Écourt Saint Quentin
- T4 - Samedi 18 janvier 2025 à Vitry en Artois
- T5 - Samedi 8 mars 2025 à Marquion
- T6 (Finales) - Samedi 17 mai 2025 à Achicourt

ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont gratuites et doivent parvenir aux responsables de l'organisation au plus tard 3 jours avant le début de chaque épreuve. Les inscriptions se font par formulaire numérique à envoyer de préférence par mail.

Les inscriptions doivent comporter : le nom, prénom, l'année de naissance, le classement en points de chaque joueur et la division dans laquelle le joueur est inscrit.

ARTICLE 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

Les tournois sont réservés aux débutant(e)s, en particulier pour la D5. La limite d'âge est, en D4 : cadet 1ère année, soit né(e) en 2009 ; et en D5 : minime 1ère année, soit né(e) en 2011.

Le classement maximum accepté est de 550 points. Si les joueurs et joueuses semblent avoir un niveau plus élevé que celui initialement annoncé, les responsables de secteur se réservent le droit de modifier le nombre de points et de lui refuser l'inscription en D4.

À partir du 4e tournoi, aucun nouveau joueur ne sera accepté ni en D4 ni en D5.

Les joueurs et joueuses de D4 le souhaitant peuvent jouer en D3 si le club y a engagé une équipe, toutefois :

- le brûlage intervient après 3 rencontres en D3. À la 4e rencontre, il/elle ne pourra plus évoluer en D4 ou D5 ;
- seront refusés les joueurs et joueuses évoluant en D2 et D1 ;
- un joueur de D4/D5 ne peut pas jouer en D3 avant le 1er tournoi de D4/D5 ;

Si le joueur est dit « brûlé », il sera automatiquement retiré du classement et fera également perdre les points acquis par le club au cours de l'année.

À la fin de chaque tournoi, les 3 premiers de D5 accéderont à la D4. Les 3 derniers de D4 retourneront en D5 lors du tournoi suivant.

La licence est obligatoire dès le 1er tournoi.

ARTICLE 3 – DÉROULEMENT DES TOURNOIS

Les journées jeunes se déroulent sous forme d'un tournoi à classement intégral :

- Les journées commencent par des poules. Les joueurs sont ensuite intégrés dans un tableau de classement.
- Il n'y a pas d'élimination directe.
- Un classement individuel sera annoncé à l'issue de chaque journée et sera comptabilisé dans le classement final au fil de la saison.
- Tant qu'il n'a pas l'autorisation d'un des responsables du tournoi, un joueur ne peut pas quitter la compétition. En cas d'abandon, le joueur est considéré forfait pour les matchs qui lui restent à jouer au cours de la journée.

ARTICLE 4 – CLASSEMENT DES JOUEURS ET DES CLUBS

Un classement général sera établi à partir d'un certain nombre de points acquis. Pour la D4, 100 pts seront attribués au 1er, 99 pts au 2e, 98 pts au 3e, etc. Pour la D5, 50 pts seront attribués au 1er, 49 pts au 2e, 48 pts au 3e, etc.

Lors de chaque tournoi, seuls les points acquis par les 3 meilleurs joueurs (de D4 et de D5) seront retenus pour le classement club.

ARTICLE 5 – COMPORTEMENT ET TENUE EXIGÉE

Un joueur ayant un mauvais comportement (à la table ou non) sera exclu(e) du prochain tournoi et perdra les points acquis lors de la journée. Les points ne seront pas non plus pris en compte dans le classement des clubs.

Lors du déroulement des rencontres, les jeunes compétiteurs ne jouant pas doivent être calmes et respectueux.

La tenue exigée est : short ou jupette, t-shirt, baskets. Les casquettes sont interdites. Les pantacourts ou pantalons ne sont autorisés qu'avec **l'accord exceptionnel** des juges arbitres.

L'inscription se fait par mail le **JEUDI** précédant le tournoi. Le calendrier des rencontres vous est également parvenu avec les dates limites d'envoi de vos engagements.

Attention : aucun retard d'inscription ne sera toléré.

Une amende de 5 € sera adressée au club concerné en cas d'absence d'un jeune non excusé dans les délais (**le vendredi soir au plus tard**).

Le début de la compétition se fait à partir de 14h00 et le pointage se fait à l'arrivée, et ce, jusque 13h45 maximum (on pointe avant d'aller se changer).

*** Bonne saison à toutes et à tous.**

*** Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter :**

Valérie Garret

Responsable Division 4

Email : valerie-garret@orange.fr

Tel : 06.13.39.35.00

Chloë Tanguy

Responsable Division 5

Email : chloe.tanguy@hotmail.fr

Tel : 06.38.64.80.60